



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 9 février 2022

État des lieux du sport en Bretagne

Une consultation citoyenne ouverte durant le mois de février !

Installée en 2021, la Conférence régionale du sport* de Bretagne est désormais à pied d'œuvre. Cette nouvelle instance de gouvernance du sport en région a pour mission d'élaborer pour les cinq prochaines années un projet sportif territorial reposant sur un diagnostic préalable. S'inscrivant dans une démarche de co-construction qui fait ses preuves sur le territoire, les membres de la CRS Bretagne, présidée par Pierre Pouliquen, Vice-président de la Région aux sports, ont proposé une méthode partagée avec les acteurs du sport pour réaliser cet état des lieux. Dans ce cadre, un premier panorama a été présenté lors de la plénière de consultation des acteurs du sport breton organisée le jeudi 3 février. Une vaste consultation est par ailleurs lancée afin de le compléter. L'ensemble des Bretonnes et des Bretons, dont un tiers sont licenciés dans un club, sont invités à participer durant tout le mois de février.

Après une première phase ayant permis de réunir les constats et enjeux déjà identifiés en Bretagne, une seconde étape de cet état des lieux s'est désormais ouverte avec le lancement de cette **consultation, en ligne**, des acteurs du sport breton, structurée autour de **6 thématiques prioritaires** :

- ⇒ **La reprise des activités physiques et sportives en clubs et hors clubs suite à la crise sanitaire**
- ⇒ **La préparation en Bretagne des futurs Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**
- ⇒ **L'essor du sport de haut niveau**
- ⇒ **Le développement des sports nautiques en mer, rivières et plans d'eau**
- ⇒ **Le développement des activités physiques et sportives inclusives, notamment celles adaptées aux personnes en situation de handicap**
- ⇒ **Le développement du sport-santé et le rayonnement des maisons sport-santé (MSS)**

Ouverte aux contributions durant tout le mois de février, cette consultation vise à mettre en lumière les faiblesses, les besoins ainsi que les forces et les atouts de la Bretagne avant la mise en œuvre d'un projet sportif territorial tenant compte des spécificités bretonnes.

Pour contribuer, il suffit de se rendre sur la plateforme accessible via le lien suivant : <https://app.klaxoon.com/join/FMZG4A8>.

** La déclinaison territoriale de l'Agence nationale du Sport s'articule autour des conférences régionales du sport et conférences des financeurs du sport. Instituées par la loi du 1^{er} août 2019 qui porte création de l'Agence nationale du Sport, mais surtout par le décret du 20 octobre 2020, elles représentent les instances de dialogues, de concertation et de décision des acteurs du sport au sein des territoires. Les conférences régionales du sport rassemblent les représentants de quatre collèges : de l'État ; des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), compétents en matière de sport ; du mouvement sportif ; des milieux économiques et des organisations professionnelles.*

CONTACT

CROS BRETAGNE | Caroline Vincent | 07 80 91 74 06 | direction.bretagne@franceolympique.com
RÉGION BRETAGNE | Service presse | 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
ACADÉMIE DE RENNES | Service communication | 02 23 21 73 23 | communication@ac-rennes.fr